



# ***AILLAS ENSEMBLE***

**JANVIER 2025 #14**

***BULLETIN MUNICIPAL  
COMMUNE D'AILLAS***



## **SOMMAIRE**

- **P.2/3** *Les Vœux du Maire* > Réunions du Conseil Municipal **p. 4 à 8** >
- **p. 8 à 12** *La Vie Communale* > La Vie Associative **p. 13 à 18** >
  - **p. 19** > Coordonnées des Président(e)s d'Associations et Rappel des Manifestations à venir **Les infos pratiques p. 20** >

*Chèr(e)s Administré(e)s,*

*La page se tourne sur l'année 2024, une de plus !!*

*Lors de la cérémonie des vœux, j'ai fait un compte rendu du travail par le conseil municipal. Une année encore bien remplie !*

*J'ai également fait part de nos projets pour l'année 2025 ainsi que de la bonne tenue financière de la commune.*

- Ainsi Aillas dispose de nombreux atouts, le milieu associatif est toujours riche grâce au dévouement de nos bénévoles que nous remercions ici.*
- Souhaitons que nos projets se réalisent afin d'améliorer le quotidien de nos habitants. Cela est un objectif principal.*
- Le projet phare est la constitution d'une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) afin de pérenniser l'offre de soins sur la commune.*

*Le conseil et moi-même vous adressons tous nos vœux pour une belle et heureuse année.*

*Le Maire et son Conseil Municipal  
André Marc BARNETT*

# LES VOEUX DU MAIRE



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois d'Octobre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni – salle de la Mairie – sous la présidence de Mr André Marc BARNETT, Maire.

**Date de convocation** : 3 Octobre 2024

**PRESENTS** : MM. BARNETT/BUZOS/GUILLOMON/Mme LAULAN/MM. COZ/BREAUDEAU/Mmes DANEY/SAÏN/MM. LUCBERT/DUPAU/MAROT/Mme LOIZELET.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. CAZEMAJOU/Mme MAURIN.  
Mme LAULAN est nommée secrétaire de séance.

Mr le Maire a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 10 septembre 2024
- Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le conseil municipal
- Délibération acceptant le chèque de Groupama pour le remplacement de la borne à incendie endommagée située au lieu-dit Faubourg
- Droit de préemption Urbain sur la vente d'un bien sis à AILLAS au lieu-dit Aillas le Grand (consorts Beyrie)
- Droit de préemption Urbain sur la vente d'un bien sis à AILLAS au lieu-dit Aillas le Grand (bien appartenant à Mr Chevalier et Mme Baconnier)
- Loyer du 15 rue d'Albret – Bentéjac/Devigne : Exonération du loyer
- Délibération concernant l'achat du terrain appartenant à Mr Bordes
- Délibération concernant l'achat du garage appartenant à Mr Bordes
- Loyer de l'ADMR – Ajout des charges locatives à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2024
- Redevance pour occupation du domaine public 2024 par ORANGE (Réseau de télécommunications)
- Redevance pour occupation du domaine public 2024 par RTE (Réseau de Transport Electrique)
- SICTOM SUD GIRONDE : Choix du mode de collecte
- Informations et questions diverses

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 10 septembre 2024**

Le compte rendu de la réunion du 10 septembre 2024 n'appelant pas d'observation est approuvé par le conseil municipal

### **Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal**

- DECISION N°20/2024

#### **DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DE LA BORNE A INCENDIE AU LIEU-DIT FAUBOURG »**

### **Décision prise par le Maire le 1<sup>er</sup> octobre 2024**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé un devis présenté par VEOLIA pour le remplacement de la borne à incendie endommagée par les services du département au lieu-dit « Faubourg »

Montant du devis : 2 000,00 € ht – 2 400,00 € ttc.

### **D24.10.001 : Délibération acceptant le chèque de Groupama pour le remplacement de la borne à incendie endommagée située au lieu-dit Faubourg.**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un chèque de Groupama d'un montant de 1 544,00 € pour le remplacement de la borne à incendie située au lieu-dit Faubourg endommagée par les services du Département.

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Il rappelle le montant de la réparation qui s'élève à 2 400,00€ et précise que le montant porté sur le chèque correspond à une première indemnité, le versement de l'indemnité différé de 600,00 € se fera sur présentation de la facture de remplacement.

Concernant la franchise de 256 € prévue dans le contrat, elle sera reversée à l'obtention du recours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE le règlement de GROUPAMA d'un montant de 1 544,00 €
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document nécessaire
- DIT que la recette sera inscrite au budget 2024 compte 7478.

## D24.10.002 : Droit de préemption Urbain sur la vente d'un bien sis à AILLAS au lieu-dit Aillas le Grand (consorts BEYRIE)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le 23 AOUT 2024 une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé à AILLAS au lieu-dit Aillas le Grand cadastré section AB N° 0093 et N° 0092 d'une contenance totale de 1548 m<sup>2</sup> appartenant aux consorts Beyrie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption.

## D24.10.003 : Droit de préemption Urbain sur la vente d'un bien sis à AILLAS au lieu-dit Aillas le Grand (bien appartenant à Mr CHEVALIER et Mme BACONNIER)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le 19 septembre 2024 une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé à AILLAS lieu-dit Aillas le Grand cadastré section AB N° 0191 et N° 0154 d'une contenance de 1047 m<sup>2</sup> appartenant à Mr CHEVALIER et Mme BACONNIER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption.

## D24.10.004 : Loyer du 15 rue d'Albret - Bentejac/Devigne : Exonération du loyer

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'exonération d'une partie du loyer sur le mois d'OCTOBRE pour Monsieur BENTEJAC Baptiste et Mme DEVIGNE Emma en compensation des désagréments occasionnés par les problèmes électriques. Il indique que les travaux de remise en l'état ont été réalisés par l'entreprise FAUCHÉ.

Monsieur le Maire rappelle que le montant du loyer mensuel fixé par délibération s'élève à 450,00 €.

Monsieur le Maire propose une exonération de 15 jours et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE l'exonération exceptionnelle de 15 jours du loyer du mois d'Octobre pour Mr Bentéjac Baptiste et Mme DEVIGNE Emma à hauteur de 217,70 € (montant du loyer dû : 232,30 €)
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

## D24.10.005 : Délibération concernant l'achat de terrains appartenant à Mr BORDES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la proposition de prix pour l'achat de terrains sis à AILLAS au lieu-dit « Tivoly » cadastrés Section AB 216 et 218 d'une contenance de 1 626 m<sup>2</sup> a été acceptée par Mr Sylvain BORDES – propriétaire des parcelles – au prix de 13 008,00 € soit 1 626 m<sup>2</sup> à 8 € le m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire rappelle que l'acquisition de cette parcelle permettra de créer un cheminement piétonnier depuis le futur lotissement de la Granjote en direction du bourg.

Monsieur le Maire précise que les frais afférents à l'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'acquisition des terrains cadastrés section AB 216 et 218 d'une contenance de 1 626 m<sup>2</sup> au prix de 13 008,00 € (treize mille huit euros) appartenant à Mr Sylvain BORDES.
- DIT que les frais afférents à l'acquisition seront à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## D24.10.006 : Délibération concernant l'achat du garage appartenant à Mr BORDES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la proposition de prix pour l'achat du garage sis à AILLAS au lieu-dit « Aillas le Grand » cadastré Section AB 167 d'une contenance de 53 m<sup>2</sup> environ a été acceptée par Mr Sylvain BORDES – propriétaire du bâtiment – au prix de 41 992,00 €.

Monsieur le Maire rappelle que ce bâtiment est contiguë à l'immeuble appartenant à la commune (ancienne agence postale) d'où l'intérêt de se porter acquéreur.

Monsieur le Maire précise que les frais afférents à l'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'acquisition du bâtiment cadastré section AB 167 d'une contenance de 53 m<sup>2</sup> environ au prix de 41 992,00 € (quarante et un mille neuf cent quatre-vingt-douze euros) appartenant à Mr Sylvain BORDES.
- DIT que les frais afférents à l'acquisition seront à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

## D24.10.007 : Loyer de l'ADMR – Ajout de charges locatives à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024

Monsieur le Maire rappelle que le compteur électrique situé dans le garage communal dessert la salle annexe du foyer rural, le garage communal mais également le bureau de l'ADMR.

Monsieur le Maire précise qu'au vu des consommations électriques réglées par la mairie, une répartition a été établie entre la mairie pour la partie garage communal et l'association Aillas Pool Billard – locataire de la salle annexe.

Pour des raisons d'équités, il explique que la répartition des charges doit également être appliquée à l'ADMR Aillas et Landes Girondines. Ainsi, chacune des parties s'acquittera de sa quote-part.

Monsieur le Maire propose de fixer à 40 € par mois le montant des charges locatives qui s'ajouteront au montant du loyer de l'ADMR Aillas et Landes Girondine.

Monsieur le Maire précise qu'en sa qualité de président de l'ADMR Aillas et Landes Gironde, il ne prendra part au vote mais ne quitte pas la salle.

Monsieur BUZOS, 1<sup>er</sup> Adjoint, prend alors la parole et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour :

- FIXE le montant mensuel des charges locatives à 40 € qui s'ajouteront au loyer mensuel de l'ADMR Aillas et Landes Gironde à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024
- DIT qu'un avenant au contrat de location entre les deux parties devra être établi

## D24.10.008 : Redevance pour occupation du domaine public 2024 par ORANGE (Réseau de télécommunications)

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29,

Vu le code des postes et télécommunications électroniques, notamment son article L47,

Vu le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public,

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevance en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire,

Le Maire propose au conseil municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications, à savoir pour 2024 sur les réseaux 2023 :
- 48,27 € par kilomètre et par artère en souterrain : 11,248 km soit 542,94 €
- 64,36 € par kilomètre et par artère en aérien : 14,654 km soit 943,13 €

Le montant de la RODP 2023 pour ORANGE s'élève à 1 486,07 €

- CHARGE monsieur le Maire d'établir un titre de recette d'un montant de 1 486,07 € au compte 7032 du budget 2024.

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## D24.10.009 : Redevance pour occupation du domaine public 2024 par RTE (Réseau de Transport Electrique)

M. le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956. L'action collective des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité a permis la valorisation de cette redevance.

M. le Maire donne connaissance au Conseil municipal du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R. 2333-105 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Il propose au Conseil :

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier 2024 ;
- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du Code général des collectivités territoriales visés ci-dessus et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal officiel de la République Française,

*Commune d'Aillas : Population : 822 habitants*

*Redevance 2024 : PR (plafond de la redevance) x 1.5617 € soit : 153 € x 1.5617 € = 238,94 €  
soit à l'euro près : 239,00 €*

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.
- APPROUVE le montant de la redevance à 239,00 € pour l'année 2024.

### SICTOM SUD GIRONDE : CHOIX DU MODE DE COLLECTE

Mr BUZOS rappelle que le 9 juillet 2024 les responsables du SICTOM Sud Gironde ont présenté les nouvelles dispositions concernant la collecte des ordures ménagères.

En complément des bacs noirs pour les déchets ménagers, des bacs jaunes pour les déchets recyclables vont être distribués aux foyers de la commune ce qui va entraîner la suppression des containers aux points tris excepté pour le verre.

Mr BUZOS précise que le conseil municipal doit à présent choisir le mode de collecte concernant la relève des bacs. Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres décide de retenir en alternance la cadence de relève suivante :

**- Collecte des bacs noirs : tous les 15 jours**

**- Collecte des bacs jaunes : tous les 15 jours**

Pour information, Mr BUZOS précise que les 27 et 28 novembre 2024, le SICTOM SUD GIRONDE organise une distribution des bacs jaunes au Club House.

### Informations et questions diverses :

- **Arrivée de la transhumance 2024** : Mr Breaudeau indique que la journée s'est bien passée. Pour l'année prochaine, il précise que l'association va essayer de diversifier les exposants et proposer de nouvelles animations.

- **Marche rose** : Plusieurs marches sont organisées en provenance des communes voisines avec un regroupement prévu sur AILLAS.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Participation aux frais de fonctionnement école** : Mr le Maire fait savoir que la commune de Sigalens ne souhaite pas participer pour les enfants placés en accueil familial. Un courrier a été adressé aux maires des communes de CENON et LANGON (foyer fiscal des parents des enfants fréquentant l'école) La commune de LANGON va participer pour un enfant. La commune de CENON refuse de participer.
- **Courrier au RASED** : Suite au conseil d'école du 20 juin 2024 il a été évoqué le fait que les enfants en difficulté ne bénéficiaient pas de suivi par le RASED.  
Un courrier co-signé par les maires de Aillas-Sigalens-Sendets et Labescau a été adressé à l'Inspection Académique.
- **Mr GUILLOMON** donne le compte rendu de différentes réunions auxquelles il a assisté :
  - **REUNION de la CdC** :- Modification du tableau des effectifs
  - Bilan USSTOM
  - Bilan SICTOM Sud Gironde
  - **SMAHBB** : - Vol stock de pièces détachées (environ 65 000€)
  - Réunion avec le Sous-Préfet, la députée et le Président du Conseil Départemental pour une présentation du Syndicat
- **Mme LAULAN** donne différentes informations :
  - Suite à l'assemblée générale de la Gym, une nouvelle présidente a été nommée. Il s'agit de Madame Karine Bignolles Sorbié.
  - Réunion communication de la CdC du Réolais : Un inventaire des RIS va être fait.
  - Elle fait part de la demande d'administrés souhaitant l'installation d'un panneau d'informations électronique.
  - **Associations communales** : Mme LOIZELET trouve regrettable qu'il n'y ait pas de mutualisation au niveau des associations communales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h16.

## LA VIE COMMUNALE



Nous remercions Fabienne, Joel, Jacquy et Thierry pour la décoration du village ainsi que la personne qui nous a emprunté, **voir volé** le Sapin côté foyer.



## LA VIE COMMUNALE

### Cérémonie du Lundi 11 Novembre

Nous avons rendu hommage aux morts pour la France en présence du corps des sapeurs pompiers une gerbe a été déposée par les enfants de l'école accompagnés de leurs parents. Un vin d'honneur offert par la mairie a clôturé cette cérémonie.



## ENVIRONNEMENT

Parler d'environnement, c'est prendre le risque de culpabiliser et aujourd'hui c'est dépassé. Nous sommes tous conscients des enjeux face à la dégradation de notre environnement et force est de constater que l'ampleur de la tâche a de quoi nous décourager !

Pour autant des actions efficaces sont à notre portée mais le poids des habitudes et le manque de temps nous empêchent de passer à l'action.

Pour nous aider à passer à l'action, voici quelques sites à consulter pour prendre la mesure de ce que de petites actions au quotidien effectuées par des milliers voire des millions de personnes peuvent radicalement changer la donne ([www.planetoscope.com](http://www.planetoscope.com), **CDurable info** ....)

Manger, Boire, Se laver, Aller aux toilettes, Faire des achats, Se Déplacer, Prendre des congés.... Autant d'actes sur lesquels nous pouvons réduire notre empreinte environnementale et la période d'inflation que nous traversons peut (et ce n'est pas si paradoxal !) nous aider à repenser notre manière de consommer (en évitant de céder aux sirènes des temples de la consommation qui prétendent nous aider à maintenir notre pouvoir d'achat voire à continuer à consommer toujours plus !)

Changer est très difficile. Ceux qui en ont la plus grande capacité majoritairement, ce sont les enfants. Bien sûr ils sont accros aux chips, à la fameuse pâte à tartiner, aux bonbons etc... mais ce sont eux qui subiront ou pas les nouvelles conditions de vie dues à la dégradation de notre environnement et à toutes ses conséquences économiques, sociales et politiques. Quelques sites pour s'inspirer et trouver des astuces pour sensibiliser les enfants dans la bonne Humeur ! : **Unicef**, « **Fourchette et bikini** » « **des enfants et des arbres.org** », Pour nous qui habitons la campagne, le site du **salon de l'Agriculture** nous donne de nombreuses pistes, et toutes les instances nationales (**ministère de l'Ecologie**), des **ONG**, européennes (**AESM : Agence européenne pour l'Environnement**) et mondiales (**ONU, GIEC, OXFAM, ....**)

On vous propose également de nous faire part de vos propositions pour améliorer notre environnement dans notre commune et nous mettrons à la disposition de tous les habitants, une « Boîte à Idées » à la mairie. Vous y déposerez anonymement ou pas, c'est selon, vos suggestions et propositions pour notre commune.

Toutes les propositions seront discutées en commission et nous vous tiendrons informés régulièrement.

Merci de votre participation.

## Bibliothèque



Belles réussites pour les animations du trimestre de rentrée de votre bibliothèque. Animations désormais annoncées par un flyer distribué dans les cahiers de liaison des élèves de l'école et sur le site Facebook de la mairie.

Cette lisibilité par les familles des enfants d'Aillas est un élément essentiel de leur succès.

**Halloween** : 15 enfants présents avec 8 parents accompagnateurs et toujours 3 bénévoles. Les 55 m2 de la bibliothèque ne suffisent plus pour accueillir confortablement tous nos jeunes participants.

Aussi nous avons fait le choix d'une jauge de 10 enfants avec inscription préalable pour la manifestation suivante :

**Noël** : 10 enfants inscrits (3 refusés) et 13 participants avec 6 parents et 4 animateurs.



Surveillez donc ces carnets car la prochaine animation se fera certainement pour Pâques... et inscrivez vos enfants rapidement.

Le refus d'inscription n'étant pas un comportement acceptable nous déplacerons donc la manifestation suivante dans la grande salle de réunion de la maison communale ce qui nous permettra d'accueillir un plus grand nombre d'enfants accompagnés.



Samedi 11 Janvier au soir a eu lieu le repas des employé(e)s communaux et des élu(e)s au restaurant le Cercle.

Nous avons passé une agréable soirée, d'autant plus qu'il y avait un groupe de musiciens qui jouaient entre eux et nous en avons profité.

Nous remercierons aussi Jérôme CROUZET et son équipe pour nous avoir régalié.



## Repas des Aîné(e)s

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le traditionnel repas des Aînés. Cette année celui-ci sera offert par la Commune et se déroulera pour la cérémonie du 8 Mai 2025. Il sera offert pour les aîné(e)s de 65 ans et plus, accessible à tous, moyennant une participation financière.

Vous aurez plus d'informations ultérieurement.

## Vie de l'école

Le vendredi 20 décembre 2024, le Père Noël est passé distribuer les cadeaux dans les classes.

Nous remercions les élu(e)s présent(e)s pour avoir aidé celui-ci à la distribution des cadeaux et des goûters offerts par la commune et confectionnés par l'Epicolette.



Nous remercions également l'A.P.E. pour l'organisation de ce beau marché et de cette soirée et **le Père Noël** évidemment.

# LA VIE COMMUNALE

La Résidence Claude Joseph est sortie de Terre !!!



La livraison est prévue à la fin du printemps. Pour plus d'informations contactez Gironde Habitat.



## LES RESTAURANTS DU COEUR GIRONDE

### NOTRE CENTRE ITINERANT

(Distribution alimentaire et inscriptions)

Sera présent sur la Commune tous les :

Jeudis de 14 h à 16 h 30 au Club House



Les Habitant(e)s du **Lotissement du Hameau de la Bassane** ont le plaisir de partager leurs décorations et nous souhaitent une Bonne et Heureuse année 2025.





### A.P.E. : Association des Parents d'Elèves

Le samedi 02 novembre, l'APE d'Aillas emmenait les enfants et les habitants du bourg à Halloween. Dès 17h les enfants participaient à un jeu de piste avec des objets cachés pour partir à 18h dans les rues d'Aillas. Après une récolte abondante pour les grands comme pour les petits, et quelques frayeurs, un retour joyeux et gourmand les attendait à la salle des fêtes à 19h.

L'APE souhaite remercier les parents et amis qui ont participé à l'apéritif dinatoire qui suit ainsi que tous les habitants et commerces qui ont bien voulu ouvrir leurs portes aux 'hordes de petits monstres'.

Les enfants ont continué à s'amuser avec les nombreux jeux et notamment le Tunnel de l'Effroi mis en place par l'APE.

Merci encore à tous ainsi qu'à la commune d'Aillas qui permet ces manifestations. Nous invitons tous les parents qui souhaitent participer, ne serait-ce que ponctuellement, aux prochains événements de l'APE, à nous contacter à l'adresse mail : [ape.aillas@outlook.fr](mailto:ape.aillas@outlook.fr)



### Amicale des Sapeurs Pompiers d'Aillas



L'amicale des sapeurs pompiers d'Aillas vous présente tout d'abord ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

Nous remercions les aillassaises et aillassais pour leur accueil lors de notre passage pour les calendriers. On se retrouve pour notre loto annuel à Labescau le 16 Mars 2025.

À très bientôt



## Lous Camins de la Bassane

Tous les membres de Lous Camins de La Bassane se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2025. J'en profite pour vous annoncer que la 2ème édition de la TransAillassaise aura lieu **Dimanche 13 avril 2025**

au programme : - Trail 23 km - Trail 10km - Marche 10 km

Toutes les personnes désirant être bénévoles seront les bienvenues. Bien Amicalement

Le président, Philippe PAILLAUGUE

Evolution des travaux de la maison  
« Lous Camins.. » Nettoyage intérieur et des  
abords extérieur



## Label Troup'

Toute l'équipe de LABEL TROUP' vous souhaite une bonne et heureuse année 2025, plein de santé, de paix et de bonheur. Notez que la représentation de la troupe aura lieu dans la salle des fêtes **le Samedi 17 mai 2025**

On vous attend très nombreux.

## L'ARRIVEE DE LA TRANSHUMANANCE

L'Assemblée générale a eu lieu le 17 décembre 2024. Le bilan moral qui en ressort est très positif ainsi que pour Pauline, Txomin et Stéphane.

Lucas et moi-même sommes démissionnaires. L'arrivée de la transhumance aura lieu le 28 Septembre 2025, un nouveau bureau va être recomposé.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu durant ces deux années.

Thierry BREAUDEAU

## La Mam les P'tits de Montmartre



En cette fin d'année la Mam a reçu le père Noël ! Les enfants ont été gâtés ainsi que les parents.

Autour de friandises chacun a pu se rencontrer et échanger.

Les nounous recommenceront l'année prochaine en attendant, elles trouvent des nouvelles activités pour faire plaisir aux enfants et leur faire découvrir de nouvelles choses.



## Balade Aillassaises

Samedi 23 novembre, l'association a organisé la marche pour le **Téléthon 2024**.



C'est sous un beau soleil que les nombreux marcheurs ont parcouru 10 km dans la campagne aillassaise, avec l'inévitable étape petit déjeuner dans la cabane de Bernard et Aline. Encore merci à eux pour leur accueil.



A l'arrivée, un apéritif a été offert dans la salle des fêtes.

Cette manifestation s'est terminée par un très bon repas au Cercle.



Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée se passe dans le partage et la convivialité, ainsi que les associations qui ont donné des lots pour le loto de Savignac ou des dons.

Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM Téléthon ainsi que le produit de la vente des goodies, l'inscription à la marche et une participation du repas.

## Lous Pétanquayres d'Aillas



Nous vous souhaitons une bonne et Heureuse Année 2025 avec beaucoup de Santé. Nous vous donnons notre premier rendez vous pour la saison le vendredi 2 Mai 2025 à partir de 19 h 30 au stade.

Le Bureau

# LA VIE ASSOCIATIVE

## BILLARD

### *Aillas Pool Billard*

Les 4 équipes du club de billard d'Aillas se portent bien. Il y a de très bon résultats en championnat et toujours une bonne ambiance dans le club. Les tournois mensuels sur un dimanche reprendront en janvier.



## *AILLAS Gym Loisirs*



Nous vous souhaitons une bonne et Heureuse Année 2025 nous n'avons pas hésité à fêter Noël.  
Nous organisons un Bal CD Country  
le **09 Février 2025** à la Salle des Fêtes à partir de 14 h 00.  
Surtout n'hésitez pas à venir nous voir..



### *Dimanche 9 Février 2025*

*AILLAS Gymnastique Loisirs*  
Organise un Bal CD Country

*Animé par Sautern's Dancer*  
A la salle des fêtes D'Aillas  
Avec Plancher



Ouverture des portes à 13 h 30  
Bal CD à 14 h

Réservation souhaitée au  
06 70 52 97 65

Entrée 6€

Buvette et Pâtisserie sur place



Le Bureau



### *ABC Aillas Billard Club*

Nous vous souhaitons une bonne et Heureuse Année 2025 et surtout la Santé, n'hésitez pas à venir nous voir.

Le Bureau

## Réveillon de la Saint Sylvestre

Le réveillon de la saint Sylvestre s'est déroulé comme prévu sous le titre de Lous Pétanquayres, organisé par les anciens membres du Comité des Fêtes.

Nous avons passé une excellente soirée en votre compagnie et nous espérons qu'il en est de même pour vous.

Nous tenons donc à remercier toutes les personnes présentes ainsi que les bénévoles sans qui cette soirée n'aurait pas été un tel succès.

Nous remercions également le traiteur "Ajas" de SAMAZAN pour le repas qui était excellent, ainsi que Thierry pour l'animation.

Enfin, toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2025 !





## Cœur de Lou

Samedi 26 octobre, **Cœur de Lou** a participé à la fête de la Récup organisée par le Sictom à Langon, l'occasion de reparler des actions menées par l'association depuis sa création.



Puis, vendredi 6 décembre Cœur de Lou a offert une soirée de remerciements, invitant tous les participants, bénévoles, donateurs, etc...qui ont encore une fois montré leur soutien à notre association cette année. Ce fut un moment d'échange et de partage, autour d'un excellent buffet, pour montrer à tous ces acteurs l'importance de leur présence (directe ou indirecte) et leur faire part de toute notre reconnaissance.



Nous remercions à nouveau tous nos partenaires et tout particulièrement tous les bénévoles engagés. Cœur de Lou vous souhaite de très bonnes fêtes et vous donne rendez-vous le **28 juin 2025** pour notre prochaine randonnée nocturne gourmande et le **23 août** pour la 9ème édition du Loulouday.



# Les Associations d'Aillas

<b>ABC</b> Aillas Billard Club : LABAT Jean Paul	06.82.84.92.54
<b>ACCA</b> Chasseurs : LAMAISON Michel	06.73.41.51.75.
<b>ADMR</b> Aillas Landes Girondines : Aide à la Personne : BARNETT André Marc	05.56.25.63.29.
<b>ADRA</b> Retraités Agricoles : J. François LACAMPAGNE	06.74.44.46.63
<b>AILLAS Pool Billard</b> : Frédéric DUFOIS	06 86 64 04 86.
<b>AILLAS Gym Loisirs</b> : Karine BIGNOLLES SORBIE	06.70.46.44.26.
<b>AMICALE DES POMPIERS</b> : CAZEMAJOU Thierry	06.78.07.13.08.
<b>APE</b> Ecole Aillas Asso Parents d'Elèves de l'Ecole : ARRAULT Tristan	06.24.78.10.46
<b>BALADE AILLASSAISE</b> : BALADE Marche LE BRIS Françoise	05.56.65.30.24.
<b>CLUB DES AINES</b> « LOUS D'AILLAS » LEGLISE Michel	05.56.65.43.33.
<b>CŒUR DE LOU</b> : CROUZET Manu	06.82.32.60.18.
<b>COOPERATIVE SCOLAIRE</b> : Activités scolaires Thierry REBEL	05.56.65.32.31.
<b>FCPA</b> : Football Club Pays Aurossais LAURENT Jérôme	06.84.77.01.30.
<b>L'ARRIVEE DE LA TRANSHUMANCE</b> : SAIN Bernard	06.09.98.36.21.
<b>LABEL TROUP'</b> : Chantal DANNEY	07.89.34.34.43
<b>LOUS PETANQUAYRES D'AILLAS</b> : Pétanque LAULAN Thierry	06.83.57.61.71.
<b>LUMIERE ET PASSION</b> : Atelier Vitrail SICHEL Corine	06.62.81.81.64.
<b>LYRE AILLASSAISE</b> : Musique Adrien BUCQUET	06.69.27.71.31
<b>LOUS CAMINS DE LA BASSANE</b> : Philippe PAILLAUGUE	07.88.75.04.08
<b>MAM</b> les P'tits de Montmartre : Camille LOIZELET	06.61.02.09.86.
<b>TENNIS</b> Aillas : Dominique MAURIN Ou Epicolette	06.11.91.60.14. 05.56.65.72.95

**Il est demandé à chaque Président(e), d'Association, de transmettre les articles et photos à l'adresse mail suivante :**

**[aillas.bulletinmunicipal@gmail.com](mailto:aillas.bulletinmunicipal@gmail.com)**

**dès les manifestations passées.**

**Vous pouvez retrouver le petit journal sur le site internet de la commune**

## Rappel des Manifestations à venir

### Janvier 2025

31/01 Club des Aïnés Petit Loto

### Février 2025

09/02 Gym Country Foyer

20/02 A.G Comité St Jean 18 h 30

23/02 A.G Club des Aïnés

28/02 Club des Aïnés Petit Loto

### Mars 2025

02/03 Repas ACCA

08/02 APE Carnaval

14/03 Lous Camins Foyer  
Présentation Trail 19 h

16/03 Amicale des Pompiers  
Loto à Labescau

18/03 A.G Balade Aillaissaise  
18 h 30

28/03 Club des Aïnés Petit Loto

### Avril 2025

06/04 Repas ACCA Poule au pot  
Pêche

12/04 APE Pâques

13/04 Lous Camins Trail

25/02 Club des Aïnés Petit Loto

### Mai 2025

02/05 Lous Pétanquayres Reprise  
Pétanques 19 h 30

06/05 Mairie Lou Marcat d'Aillas

08/05 Cérémonie

Repas des Aïné(e)s Mairie

17/05 LABEL Troup

Soirée Théâtre



# INFOS PRATIQUES

MEDECINE GENERALE  <b>En cas d'urgence vitale appelez le 15 ou le 18</b>	Dr Anne BARNETT Dr Soana EHSTER - Dr Alizée LAFFARGUE <i>Possibilité de prendre rdv par internet : <a href="http://cabinetmedical-aillas.fr">cabinetmedical-aillas.fr</a></i> <b>Pour le service de garde la semaine de 20 h 00 à 22 h 00 et le Samedi et le Dimanche de 8 h 00 à 22 h 00</b>	05.56.65.30.78.  <b>Contacter le 05.56.61.21.61</b>
INFIRMIERS LIBERAUX	Elise PLAT Hélène GOURGUES Séverine LEVEQUE	05.56.65.31.04
KINESITHERAPEUTES	Marie LANNELONGUE 06.04.53.71.16. Mathieu DUFFOUR Pierre BRUN	09.67.00.79.84. 06.73.60.63.39. 06.42.37.47.11.
DIETETICIENNE OSTHEOPATHE  PSYCHOLOGUE  REFLEXOLOGUE PLANTAIRE	Pauline ROY Mylène FAUQUE - Sana MANAD Christine DEL PINO Franck NAUDIN Laure DE MARCHI	06.78.81.39.25. 06.22.75.08.83. 06.77.97.53.57. 06.24.41.15.27. 06.64.52.10.32. 06.82.26.15.66.
HOPITAL DE LANGON	Standard 05.56.76.57.57. Urgences 05.56.76.57.30	URGENCES APPELER LE 15
CENTRE ANTI POISON		05.56.96.40.80.
ADMIR D'Aillas Landes Girondines	Bureau ouvert le matin de 9 h à 12 h et l'après midi Sur rdv	05.56.25.63.29.
POMPIERS	Urgences Administratif	18 / 112 05.56.25.50.27.
GENDARMERIE	BRIGADE DE LA REOLE URGENCES Administratif	17 05.56.71.70.80.
CHRYSALIDES 47	STOP AUX VIOLENCES CONJUGALES EDUCATION A LA NON-VIOLENCE	06.48.05.31.96.
<b>MAIRIE</b> Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30	Monique POLL / Cathy MEYNARD-DUFFOUR Et le Vendredi de 14 h à 19 h. Fermé au public le Mercredi	05.56.65.31.72. <a href="mailto:aillas2@wanadoo.fr">aillas2@wanadoo.fr</a>
AGENCE POSTALE Carine PEYROT	Mardi au Samedi de 9 h 00 à 12 h 00	09.75.89.19.50.
GROUPE SCOLAIRE	Thierry REBEL	05.56.65.32.31.
APEFEM Démarches administratives	<a href="mailto:apefem-franceservices@orange.fr">apefem-franceservices@orange.fr</a>	07.72.29.39.22
Médiathèque Intercommunale	Permanence les lundis 16 h à 18 h <b>Et Samedi 10 h30 à 12 h00</b>	09.75.89.19.50.
CULTE	Charles BRUET / Jean MAUREL Sacristaine Pierrette COUTHURES	05.57.36.41.53. 05.56.65.31.63.
REGIE ELECTRICITE DU SUD DE	LA REOLE	05.56.71.04.50.
VEOLIA		05.61.80.09.02.
SICTOM SUD GIRONDE	Z.I. DUMES à LANGON Lundi de 9 h à 17 h 30 Du Mardi au Vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le Samedi 9 h 30 à 16 h 00	05.56.62.36.03.
Déchets Verts	Contacter la Mairie	05.56.65.31.72.
COMMUNAUTE DE COMMUNES	DU REOLAIS EN SUD GIRONDE	
Services site de LA REOLE 3 Rue Jules Ferry	Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 Lundi et Mercredi de 13 h 30 à 18 h 30 Les autres jours de 13 h 30 à 17 h 00	05.56.71.71.55.
Services site d'AILLAS 45 Route de La Réole	Services Techniques	05.56.71.36.44.
Syndicat de Transport de Corps	Se renseigner à la Mairie	05.56.65.31.72.